



ECOLE PRIMAIRE DES VOSGES
 19, Avenue des Vosges
 67140 BARR

Protocole sanitaire École des Vosges

Niveau vert (1/3)

<p>Préalable</p>	<p><u>Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.</u> Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur.</p> <p>Le port du masque : Que ce soit pour le socle ou les trois niveaux de protocole, les règles relatives au port du masque applicables aux adultes et aux enfants en population générale s'appliquent au milieu scolaire (les règles applicables à l'espace public pour les espaces extérieurs et celles applicables aux établissements recevant du public de même nature pour les espaces intérieurs). Elles sont définies par les autorités sanitaires et présentées sur le site education.gouv.fr. Des mesures locales peuvent être prises par les autorités préfectorales, elles peuvent concerner l'espace scolaire. Lorsque qu'il est requis, le masque doit assurer une filtration supérieure à 90 % (masque « grand public » relevant anciennement de la catégorie 1 ou masque chirurgical par exemple).</p> <p>Contact-tracing : Les règles de contact-tracing applicables à l'école sont celles arrêtées par les autorités sanitaires pour les adultes et enfants en population générale. Elles sont présentées sur le site education.gouv.fr.</p>
<p>Accueil matin et après midi</p>	<p>Élémentaire : Accueil dans la cour de 7h50 à 8h00</p> <p>Maternelle : Le matin : de 8h à 11h30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil dans la cour devant la porte numéro 3 entre 7h50 et 8h00 maximum pour les GS bilingues. • Accueil en classe pour les PS/MS/GS monolingues et PS/MS bilingues, à partir de 7h50 jusqu'à 8h10 maximum. Au delà les élèves seront récupérés à l'entrée du bâtiment par une Atsem qui les conduira en classe. Les parents ou accompagnateurs ne pourront plus entrer dans le bâtiment après 8h10. • Retour à 11h30 : dans la cour devant les portes : 1 pour les PS/MS Bil ; 2 pour les PS/MS/GS Mono et 3 pour les GS Bil <p>L'après-midi : de 13h30 à 16h :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil à partir de 13h20 dans la cour pour tout le monde • Retour à 16h dans la cour devant les portes : 1 pour les PS/MS Bil ; 2 pour les PS/MS/GS Mono et 3 pour les GS Bil • 17h pour les élèves en Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) dans la cour comme à 16h. <p><u>Le respect strict des horaires est essentiel</u></p>
<p>Temps scolaire</p>	<p style="text-align: center;">Hygiène :</p> <p>Le lavage des mains</p>

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée. Elle se fait sous l'étroite surveillance d'un adulte à l'école primaire.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- o à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;
- o avant et après chaque repas ;
- o avant et après les récréations ;
- o après être allé aux toilettes ;
- o le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

L'aération et la ventilation des classes et autres locaux

L'aération fréquente des locaux est une des principales mesures collectives de réduction du risque de transmission du SARS-CoV-2. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, pendant les interours, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux. Une aération d'au moins 5 minutes doit également avoir lieu toutes les heures.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé une fois par jour.

La désinfection quotidienne des objets partagés ou le respect d'un isolement de 24 heures avant réutilisation (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est recommandée.

Limitation du brassage des élèves :

La limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes, niveaux) n'est pas obligatoire.

Les récréations :

Les récréations pourront se faire sans faire de groupes.

Distanciation physique :

A l'école maternelle et en élémentaire, la distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'un même groupe (classe, groupe de classes ou niveaux), que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, etc.) ou dans les espaces extérieurs.

Pédagogie :

Les élèves bénéficient d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains, le port du masque ainsi que d'une explication concernant l'actualisation des différentes mesures. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves. Une attention particulière doit être apportée aux élèves en situation de handicap pour leur permettre, en fonction de leur âge, de

	<p>réaliser les gestes barrières et de distanciation par une pédagogie, des supports ou, le cas échéant, un accompagnement adapté. L'éducation à l'hygiène et à la santé fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre des cours.</p> <p style="text-align: center;">EPS (sport) :</p> <p>Les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et en extérieur</p>
Sorties	<p>Les sorties en élémentaire se font au grand portail à 11h30 et 16h. En maternelle, les enseignantes remettront les élèves par la porte donnant sur la cour comme lors de l'accueil entre 11h20 et 11h30 le matin et 15h50 à 16h00 l'après midi. Les accompagnateurs ne peuvent entrer dans les classes et attendent dans la cour.</p>
Cantine	<p>La restauration scolaire n'est pas assurée par du personnel de l'éducation nationale, il faudra donc vous tenir informé auprès de l'AGF 2-4 rue du Collège 67140 Barr / 03 88 08 47 38 / peri.barrcentre@agf67.fr</p>
Site Internet	<p>Merci de consulter le site Internet de l'école : http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/ Vous pouvez contacter la directrice Mme Helbourg, par mail ce.0671482x@ac-strasbourg.fr</p>